
GÉNÉTIQUE. — *Sur la masculinité à la naissance dans les grossesses multiples.*
 Note de MM. **RAYMOND TURPIN** et **MARCEL PAUL SCHÜTZENBERGER**, présentée
 par M. Léon Binet.

Les auteurs développant des recherches personnelles antérieures confirment la décroissance du taux de masculinité à la naissance avec le degré de multiplicité de la grossesse.

En 1937, l'un de nous (R. Turpin) signalait ⁽¹⁾ que la proportion des garçons dans les naissances gémellaires dizygotes était sensiblement plus basse que dans les naissances simples.

Dans un travail datant de 1946 ⁽²⁾, Strandskov, H. Herluf et G. J. Siemens ont repris cette question pour l'ensemble de la population des U. S. A. et pour toutes les naissances multiples, aboutissant d'ailleurs aux mêmes conclusions que nous. Il nous a paru intéressant d'étendre nos calculs initiaux afin de les comparer à ceux de ces auteurs en y adjoignant l'examen des taux de masculinité en Allemagne pendant à peu près la même période. Ces résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous.

	France (1899-1945).	Allemagne (1907-1938).	U. S. A. (1922-1936).
Nombre total de naissances.....	33 128 557	45 834 810	31 117 925
Proportion des ♂.....	0,51299±0,00009 (**)	0,51572±0,00007	0,51587±0,00009
Nombre de naissances doubles.....	361 490	361 271	365 680
Proportion des ♂.....	0,50789±0,00067 (**)	0,51098±0,00054	0,50849±0,00067
Nombre de naissances triples.....	3 558 (*)	5 639	3 744
Proportion des ♂.....	0,48913±0,00643	0,49097±0,00503	0,49537±0,00831
Nombre de naissance quadruples....	55 (*)	78	64
Proportion des ♂.....	0,63182±0,04560	0,41987±0,03918	0,46484±0,04354

(*) Calculé sur la période 1899-1949.

(**) Les erreurs standard sont partout calculées en supposant équiprobables les divers types possibles de grossesse de même degré de multiplicité.

(1) R. TURPIN et M. A. CARATZALI, *Comptes rendus*, 204, 1937, p. 159-171.

(2) *J. of Phys. Anth. N. S.* (4), p. 491-501.

Il semble donc largement confirmé que le taux de masculinité à la naissance décroît avec le degré de multiplicité de la grossesse. Cependant il convient de discuter la proportion aberrante des garçons dans les naissances quadruples françaises qui diffère très significativement des valeurs obtenues pour les autres pays, et pour laquelle il semble qu'il faille invoquer soit des facteurs génétiques, soit des erreurs systématiques dans l'enregistrement des naissances dans les cas où la mortalité a été particulièrement sévère. La différence provient, semble-t-il, de l'excès en France de naissances quadruplement masculines.

Il faut signaler également que la comparaison des naissances doubles classées d'après leurs trois modalités possibles (2 ♂, ♂ et ♀, 2 ♀) révèle une différence hautement significative entre la France et l'Allemagne : la proportion des naissances constituées par deux enfants de sexe opposé est plus basse en France et y a d'ailleurs décliné assez régulièrement depuis 50 ans : nous y verrions volontiers l'effet d'une faible fécondité des femmes relativement âgées, qui sont particulièrement responsables des gémellités multizygotiques. Il n'existe par contre aucune différence significative en ce qui concerne les triplets, mais nos chiffres sont plus restreints pour la France (1899-1925 seulement).

(Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*,
t. 231, p. 1098-1099, séance du 13 novembre 1950.)